

Bonjour,

Suite à l'échange téléphonique que vous avez eu avec mon collègue, j'apporte des précisions pour le dossier de déclaration relatif au projet de création de forage de Mr BOUMARD, situé à la Billonnière sur la commune de Bégrolles en Mauges.

Nous avons indiqué la présence de zone humide autour de l'emplacement du projet. Or, aucun inventaire n'a été réalisé sur la commune de Bégrolles en Mauges, et les seules informations disponibles sont celles de la pré-localisation établie par la DREAL. Ces pré-localisations sont établies par photo-interprétation et n'ont pas été vérifiées.

De plus la région des Mauges est ancrée dans un contexte géologique de socle métamorphique. La géologie de surface présente est constituée majoritairement d'une couche d'argile issue de la dégradation de la roche plutonique ou métamorphique et a une épaisseur pouvant atteindre une dizaine de mètre. Cette couche est relativement imperméable. Cela signifie alors que les zones humides présentes aux abords des cours d'eau, comme cela est le cas à la Billonnière sont issues principalement du débordement des cours d'eau et sont également alimentées par les eaux de ruissellement.

Il apparait donc que le prélèvement en eau souterraine prévu à hauteur de 300L/jour soit environ 100m³ / an n'aura pas d'influence sur la zone humide pré-localisée à 300m.

Cordialement,